



Le Fil de la Solidarité n°35

1

ÉDITORIAL

Plus de 30 ans d'existence pour Solidarité Paysans 76, équipe composée de salariés et de bénévoles. Les bénévoles étaient au début exclusivement des agriculteurs, retraités ou encore en activité. Rapidement, l'équipe s'est élargie à des bénévoles issus du domaine para-agricole, social, du secteur administratif et aussi des tribunaux. C'est dire la complexité des problèmes que rencontrent les agriculteurs qui font appel à Solidarité Paysans et le besoin de connaissance à avoir dans de multiples domaines.

De plus, les salariés et les bénévoles bénéficient de formations professionnelles.

C'est ainsi que l'an passé, la MSA a proposé la mise en place de formation "Réseau Sentinelles". L'objectif de cette formation est de sensibiliser les professionnels et les bénévoles, en concertation avec les agriculteurs, à voir de potentiels signes de mal-être plus ou moins importants auprès des personnes rencontrées.

En effet, lorsque l'agriculteur fait appel à Solidarité Paysans c'est souvent pour des retards d'ordre financier, administratif, comptabilité, des soucis d'entente entre des associés sous forme de GAEC, EARL ou tout autre société de fait. Ces difficultés peuvent engendrer une fragilité psychique non identifiée par l'agriculteur lui-même, et /ou non reconnue et acceptée par son entourage.

La formation « Réseau Sentinelles » permet aussi de renforcer la bienveillance des membres de Solidarité Paysans 76 auprès des agriculteurs. L'accompagnement proposé est là pour soutenir le demandeur, afin qu'il retrouve sa dignité, sa confiance en lui, ses compétences. Ceci lui permet en parallèle, d'affronter les démarches et de répondre dans les délais impartis pour faire avancer ses dossiers.

Christiane Duboc, bénévole.

Des élèves et étudiants de l'enseignement agricole découvrent Solidarité Paysans 76

Deux rencontres en salles de classe.

A la demande de deux établissements de formation agricole, la MFR de Tôtes et le CFPPA d'Yvetot, sont intervenus trois bénévoles (Jean-Luc Duclos, Christiane Duboc, Germain Lefrançois) devant deux groupes de Bac Pro CGEA et un groupe BPREA. L'objectif étant de sensibiliser les élèves aux difficultés auxquelles les agriculteurs et agricultrices peuvent être confrontés dans l'exercice de leur activité. Des causes diverses et variées liées à des facteurs internes (l'exploitant, l'exploitation, les productions) et à des facteurs externes (conditions météo, lois du marché, soutien insuffisant des pouvoirs publics). Outre l'écoute et la réflexion, notre action d'accompagnement consiste alors à élaborer des propositions de modification, de redressement en précisant que l'exploitant(e) reste toujours maître de ses décisions.

Une rencontre au bureau de l'Association à Yvetot.



Récemment, ce sont Camille, Chloé, Emilie et Mélanie, étudiantes en BTS ACSE à La MFR de Coqueréaumont qui ont rencontré deux bénévoles (Emmanuel Duclos et Louis Prieur) sur le thème des « conflits familiaux au sein des exploitations agricoles ». Les difficultés relationnelles dans une société agricole sont complexes et peuvent avoir des conséquences douloureuses pour les associés et leur entourage. Emmanuel a vécu cette épreuve.

Nous accompagnons de nombreuses situations tendues (conjoint, parents, enfants,...). Travailler ensemble reste une opportunité extraordinaire pour s'installer en agriculture. Il est toutefois fondamental de bien fixer au préalable les règles d'entrée, de fonctionnement et de dissolution ou de sortie d'un associé. Ces journées de rencontre, d'échange, de sensibilisation sont très riches. Nous souhaitons qu'elles aident ces jeunes, futurs diplômés, à construire leur projet d'installation avec prudence et réalisme.

Jean-Luc Duclos, Emmanuel Duclos, Louis Prieur, bénévoles



Solidarité Paysans 76 a besoin de vous!

Vous pouvez adhérer ou/et effectuer un don en faveur de l'association Solidarité Paysans 76 et ainsi contribuer à assurer un accompagnement de qualité et de proximité auprès des agriculteurs en difficulté. Aidez-nous à être à leur côté !

L'association est reconnue d'intérêt général, vous recevrez un reçu fiscal pour vous permettre de bénéficier du dispositif de réduction d'impôt de 66% du montant du don.

L'Assemblée Générale 2024

L'Assemblée Générale de Solidarité Paysans 76 s'est tenue salle André Duclos à Bourdainville, le jeudi 25 avril et a rassemblé 70 personnes. Après le mot d'accueil de Séverine Gest, maire de Bourdainville et conseillère Départementale, l'équipe a présenté le rapport financier 2023 puis les caractéristiques de l'accompagnement proposé par Solidarité Paysans 76 aux agriculteurs en difficulté : un accompagnement global, respectueux, sans jugement et à la demande des agriculteurs.



Rapport financier 2023

En ce qui concerne la présentation des comptes 2023, l'association a une situation financière saine, grâce aux soutiens de ses partenaires financiers en particulier le Conseil Départemental qui représente 75 % des produits de l'association.

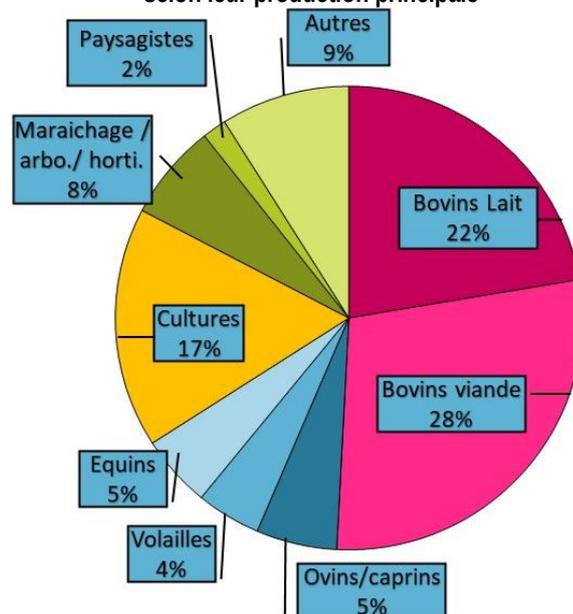
Rapport d'activité 2023

Solidarité Paysans 76 a reçu 36 nouveaux appels d'agriculteurs et agricultrices sur l'année 2023. En comptant les accompagnements qui se poursuivent sur plusieurs années, l'association accompagne au total 188 familles, un nombre qui n'a jamais été aussi élevé.

La composante « Elevage » domine dans les structures suivies par Solidarité Paysans 76. Tout élevage confondu, elle représente 68 % des accompagnements. Cette proportion est nettement supérieure à celle observée à l'échelle du département. En effet, d'après les résultats du recensement agricole 2020, ce sont uniquement 54% des exploitations seinomarines qui ont une orientation élevage. Cet écart souligne que le secteur de l'élevage est particulièrement touché par les difficultés. En 2023, une part non négligeable des situations accompagnées ne fait pas partie des productions principales agricoles. Cette évolution s'explique essentiellement par un nombre d'appels inhabituellement élevé de la part des éleveurs canins qui rencontrent des difficultés de commercialisation.

La crise à laquelle a dû faire face le secteur bio s'est faite également ressentir dans l'activité de l'association. 13 % des nouveaux appels ont concerné des agriculteurs en label AB.

Répartition des 188 situations accompagnées selon leur production principale



Deux exemples de situations accompagnées en 2023

Exemple 1 : Pré-diagnostic

- Monsieur, en situation de handicap,
- SAU 15 ha,
- Activité agricole enregistrée au nom de sa mère qui gérait tout. Décès de sa mère en 2023.
- Les services sociaux et médicaux sont alertés mais se trouvent démunis devant les aspects agricoles de la situation.
- Une mesure de protection a été sollicitée.

Actions réalisées

- Régularisation de la situation agricole en lien avec le responsable juridique,
- Démarches administratives : création d'un numéro SIRET, statut MSA, statut fiscal, autorisation d'exploiter, identification bovine, pacage, DPB.
- Suivi technique de l'élevage,
- Appui sur les aspects agricoles pour la succession.

Exemple 2 : Pré-diagnostic

- Entreprise individuelle, 1 UTH
- Jeune installé, élevage canin

Axes de travail

- Compréhension de la situation sociale, administrative, économique et humaine.
- Appropriation des objectifs de l'exploitant
- Étude technico-économique

Actions réalisées

- Réalisation d'un prévisionnel technique et du suivi économique,
- Réflexion sur le dimensionnement du cheptel et des infrastructures,
- Réorganisation de la période de mise bas et de la charge de travail,
- Suivi pour autorisations liées aux infrastructures.



Nous avons pu compter sur la présence d'élus attentifs aux difficultés des agriculteurs. M. Jumel, député de la 6^{ème} circonscription au moment de l'AG, s'est exprimé et a rappelé que les agriculteurs « veulent nourrir et pas mourir ». Le projet de loi d'orientation agricole devrait bientôt arriver dans l'hémicycle, il faut que l'état soit ambitieux pour proposer un modèle agricole qui permette à chaque agriculteur de pouvoir vivre décemment de son métier.

M^{me} Poussier-Winsback, députée de la 9^{ème} circonscription, s'est aussi exprimée sur l'attention qu'elle veut porter à ce projet de loi et qu'elle est prête à proposer des amendements qui vont dans le sens d'une agriculture plus juste.



M. Petit, président de la MSA de Haute-Normandie, a pris la parole pour annoncer que la MSA via son service social va pouvoir proposer aux agriculteurs en difficulté une aide pour rattraper le retard administratif et ainsi répondre aux exigences administratives aux quelles doivent faire face les agriculteurs (*voir encadré p:4*).

M^{me} Eskinazi, référente de la DDTM, a souligné que les services de l'État pouvaient être sollicités à travers différents dispositifs pour aider les agriculteurs. Aussi, en 2023, suite à la feuille de route sur le mal-être en agriculture, une coopération avec les différents organismes agricoles du département a permis le recensement des dispositifs déjà existants et l'élaboration d'un plan de communication.



Prises de parole à l'AG



Être femme en agriculture

Lors de sa deuxième partie, l'association a proposé le thème « être femme en agriculture ». Après la présentation de quelques données statistiques nationales et normandes sur la place des femmes dans le domaine agricole, des extraits du reportage : « Devenir Paysannes, s'installer en agriculture, la place des femmes » réalisé par Véronique Rosenwald ont été présentés permettant d'ouvrir les échanges sur l'agriculture au féminin. Il a été mis en avant l'étendue des activités des femmes liées à l'exploitation agricole tant au niveau professionnel que personnel. Ont témoigné Anaïs Milet jeune agricultrice adhérente du CIVAM, Véronique Villain agricultrice retraitée et bénévole à l'association Solidarité Paysans 76 et Chloé Godard, chargée de projet circuits courts et territoires et animatrice de groupes de femmes au CIVAM.



Remise de la médaille du Mérite Agricole de Marie-Gabrielle Berruer

La journée conviviale de Solidarité Paysans 76 s'est déroulée le 28 juin à Heugleville-sur-Scie dans la propriété de Jean-François des Guerrots, bénévole. Agriculteurs, bénévoles et salariés se sont ainsi retrouvés autour d'un buffet campagnard, un moment privilégié pour mieux se connaître et débattre de sujets divers, loin des préoccupations du quotidien dans une bonne humeur ambiante.



C'est ce moment de convivialité que Marie-Gabrielle Berruer a choisi, au sein de cette grande famille de Solidarité, pour la remise de son insigne de Chevalier de l'ordre du Mérite Agricole. Il est revenu à Jean-luc Duclos, bénévole et officier de cet ordre, de lui remettre cette distinction, après avoir rappelé le parcours exemplaire de Marie-Gabrielle auprès des plus défavorisés, tant sur le plan professionnel au GFDA, la MSA et Solidarité Paysans 76, que personnel au sein de sa paroisse auprès des plus démunis. Le combat de toute une vie qui impose le respect et nous exhorte toujours et encore à suivre ce chemin qu'elle nous a tracé pour faire reculer étape par étape les difficultés de nos agriculteurs.

Jean-Luc Duclos, bénévole



Rencontre avec le Tribunal de Dieppe

L'association Solidarité Paysans 76 a été invitée au Tribunal Judiciaire de Dieppe, courant mars, par M. Bouraya, substitut du Procureur, et M^{me} Mavroidis, chargée de mission. L'institution judiciaire cherche à faciliter la connaissance des faits de violences intra-familiales, dans un but de traitement pour protéger la population, et pour développer la prévention. Solidarité Paysans 76 est bien placée pour avoir un rôle d'accompagnement ou d'intermédiaire auprès des personnes qui peuvent être soumises à de telles situations au sein du monde agricole. Comme pour toutes nos actions, l'accompagnement de nos adhérents sur ces questions sera toujours fait en plein accord avec les personnes concernées. Le procureur de Dieppe nomme cette opération « Libérer la parole » : chacun peut utiliser le 3919, numéro d'appel d'urgence pour une aide gratuite et anonyme. Cela concerne bien sûr toute la population victime de violences intrafamiliales au-delà du secteur agricole.

Hervé Dézérald, bénévole

Aide au répit administratif : convention avec la MSA

Dans le cadre des mesures de simplification suscitées par la crise agricole de début 2024, une mesure d'aide au « **répit administratif** » est mise en place par la MSA. La caisse de Haute-Normandie est une des premières à mettre en place cette mesure. Elle prend la forme d'une prestation d'assistance administrative délivrée aux exploitations agricoles en difficultés. La MSA a agréé l'association pour réaliser des opérations de ce type dans les exploitations de Seine-Maritime. Chaque intervention est prévue sur une durée cumulée de 3 ou 4j, initiée avec l'accord de la MSA. Elle est gratuite pour l'adhérent.



Les actions prévues dans l'intervention sont fixées par un cahier des charges, et la prestation fait l'objet d'un contrat tripartite MSA-Agri-SP. La mise en œuvre de cette mesure est effective depuis mai.

Hervé Dézérald, bénévole

Présents sur le terrain

Les membres de Solidarité Paysans 76 étaient présents lors de différents événements qui ont eu lieu sur notre territoire au printemps 2024 comme aux Ovalies les jeudi 9 et vendredi 10 mai sur le Campus de Lasalle Beauvais, à la fête de la Bio les samedi 25 et dimanche 26 mai aux Trois-Pierres, à la journée de l'agroécologie le jeudi 30 mai à Grigneuseville organisée par les MFR, au Comice Agricole le dimanche 1^{er} juin à Forges-les-Eaux, une occasion pour faire lien avec les acteurs agricoles.



Intervention auprès des conseillers bancaires :

Le 22 mai 2024, les associations Solidarité Paysans 76 et Solidarité Paysans 27 ont pu présenter leurs actions sur les deux départements à l'ensemble des conseillers bancaires du Crédit Mutuel. Les problèmes de trésorerie et de dettes pouvant être connus des conseillers bancaires, ces derniers peuvent alors faire le relais vers notre accompagnement. Aussi, les dispositifs des droits sociaux leur ont été présentés car ils sont encore mal connus de la profession et peuvent être d'un grand secours quand l'activité agricole ne permet plus de subvenir aux besoins privés de la famille.

Philippe Follet, bénévole

Arrivée de deux nouveaux bénévoles dans l'équipe

Je viens d'intégrer l'équipe de Solidarité Paysans 76. Je suis mariée et j'ai 2 enfants et 4 petits-enfants. J'habite près de Montivilliers. Mes passions sont le patrimoine, la marche, l'écoute... J'ai travaillé 26 ans dans une multinationale au Havre où j'ai pu acquérir une bonne expérience dans mon métier de comptable, en particulier dans les analyses économiques. J'ai décidé de changer d'orientation et d'accompagner les petites entreprises en temps partagé pendant 19 ans. Durant cette période, j'ai apprécié le fait de me sentir « utile » et d'apporter mon expérience. Chaque mois, j'analysais les résultats avec le gérant, ce qui permettait de voir les ajustements à faire. J'étais aussi le relais avec le Cabinet Comptable qui approuvait les comptes. En juin 2023, j'ai décidé de faire valoir mes droits à la retraite mais je voulais continuer à « accompagner ». Ayant été sensible aux problèmes de nos Paysans, et étant moi-même issue de ce milieu, j'ai contacté Solidarité Paysans 76. Je continue aussi d'accompagner certaines petites entreprises. J'espère que mes compétences pourront servir la cause paysanne très mal menée.

Chantal Bréard, bénévole

60 ans, j'habite à Touffreville-la-Corbeline. J'ai été double actif durant toute ma carrière : paysan sur 60hectares en céréales, chauffeur-livreur dans le milieu agricole en parallèle pendant 30 ans et assistant familial pendant 10 ans. Je rejoins la famille Solidarité Paysans pour entourer et soutenir les agriculteurs et les agricultrices dans leurs difficultés et dans leurs vies professionnelles de tous les jours.

Germain Lefrançois, bénévole

Solidarité PAYSANS 76

38b, rue Bellanger - 76 190 Yvetot

Téléphones : 06.59.52.31.07/06.89.81.80.47/06.82.16.76.08

E-mail : solidarite.paysans76@orange.fr

CONTACT